COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 2.10.2024
COM(2024) 427 final

ANNEX 3

ANNEXE

du

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Rapport annuel sur les opérations d'aide humanitaire de l'Union européenne financées en 2023

Annexe III: évaluation externe de l'aide humanitaire

Les services d'évaluation de la Commission sont chargés d'orienter, de coordonner, de surveiller et de rendre compte de la fonction d'évaluation. Ils produisent des résultats d'évaluation de haute qualité fournis en temps opportun afin de fournir des éléments probants permettant de prendre des décisions éclairées et de rendre des comptes. Les évaluations peuvent être géographiques, thématiques ou axées sur un partenariat spécifique.

En 2023, la DG ECHO a effectué les évaluations stratégiques suivantes:

- évaluation de la réponse de la DG ECHO à la crise régionale vénézuélienne pour la période 2017-2021;
- évaluation du partenariat de la DG ECHO avec le HCR pour la période 2017-2021;
- évaluation de la logistique humanitaire dans le cadre des opérations de protection civile et d'aide humanitaire de la Commission européenne pour la période 2018-2022;
- évaluation du train de mesures sur la mobilité durant la réactivation de l'instrument d'aide d'urgence pour la période 2020-2022;
- évaluation du partenariat de la DG ECHO avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour la période 2018-2022.

En janvier 2024, des évaluations étaient en cours dans les domaines suivants:

- évaluation complète de l'aide humanitaire de la Commission européenne pour la période 2017-2022;
- évaluation des interventions humanitaires de l'Union européenne en Afrique centrale pour la période 2019-2023;
- évaluation du partenariat de la DG ECHO avec l'UNICEF pour la période 2019-2023.